

Méthodologie de la traduction en Algérie

Nouali Ghaouti

Université de Sidi Bel Abbés

La Situation linguistique en Algérie se caractérise par un bilinguisme arabe français bien enraciné dans l'histoire a été marquée par des pratiques d'enseignement différentes selon les périodes historiques et par une politique d'arabisation à partir de 1970. C'est dans ce cadre que s'inscrit la formation des traducteurs en Algérie telle qu'elle se dégage des cursus, de la méthodologie adoptée et des représentations que se font enseignants et apprenants de leur statut respectif.

La méthodologie

Aucune théorie d'ensemble de la traduction n'ayant été à ce jour "achevée" ce sont les études effectuées en matière de linguistique de stylistique de poétique de communication et de traduction qui vont apporter les instruments d'analyse à la traduction.

Pour l'enseignant il n'existe pas de recettes en traduction : traduire, c'est poser préalablement et indéniablement le principe général du respect du message à différents niveaux :

- niveau quantitatif : respect de la somme d'informations contenue dans ce message et que l'auteur **veut** effectivement transmettre
- fidélité au style : respect du rythme et de la mélodie ;
- fidélité au sens ce qui présuppose :

- a) d'un point de vue interne, des interrogations sur le cotexte et sur le contexte ainsi que de leurs implications d'ordre non seulement linguistique mais aussi cognitif
- b) d'un point de vue externe, une connaissance appropriée de l'idéologie politique, culturelle et même religieuse à laquelle adhère l'auteur.

Nous illustrons cette partie méthodologie par un exemple concret : le texte à traduire tel qu'il est proposé à l'étudiant aux travaux dirigés de traduction générale.

De fait, le texte, en pédagogie de la traduction, est l'occasion d'un apprentissage actif, il est de surcroît prétexte à l'acquisition d'une méthode de traitement (qui, à long terme et dans sa phase achevée, devra être complètement assimilée par le traducteur professionnel)

Cette méthode de traitement est susceptible d'être généralisée à tous les types de textes (informatifs, argumentatifs, narratifs, descriptifs ; etc.)

Ceci implique que soient pris en considération le type de textes à traduire et, subséquemment, la progression envisagée dans le cursus.

Le texte choisi (il peut l'être aussi bien par l'enseignant que par l'étudiant ; certains enseignants préfèrent laisser le choix aux étudiants) est généralement "l'article de presse" document authentique traitant d'un problème d'actualité texte beaucoup plus motivant que le texte didactique

Pris dans un manuel.

Un travail en commun sur le lexique, la syntaxe, l'articulation du texte et enfin le style est entamé ; les divers choix qui se présentent devront alors être dument explicités et argumentés pour aboutir à l'élaboration d'un texte supposé définitif mais constamment perfectible.

En effet, un nouveau texte en langue cible ne peut prétendre à l'unicité, car

Méthodologie de la traduction en Algérie..... n°2

Il n'est l'expression que d'une seule reformulation supposée adéquate

Parmi le potentiel infini de textes susceptibles d'être issus du texte source car les deux capacités maîtresses du traducteur sont l'analyse et la comparaison

Cette considération implique que le souci majeur et impératif de l'enseignant est de développer chez l'étudiant des réflexes d'analyse du discours et de construction de sens, construction de sens qui est fonction d'un nombre important de variables aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques.

La tâche n'est pas aisée, traduire présuppose une grande dextérité en matière de performances multiples, le bon traducteur est en même temps linguiste (grammairien, phonéticien, sémanticien) et en possession d'une vaste culture.

Les représentations du traducteur et les difficultés évidentes qu'il éprouve, qu'il se trouve d'un côté ou de l'autre de la chaire (enseignants ou étudiant) en sont la preuve.

Les représentations du corps enseignant :

De l'avis général, les enseignants se représentent la fonction de traducteur comme étant une fonction très noble » puisqu'elle permet de rapprocher des personnes de langue et de culture différentes. Elle leur permet ainsi de se comprendre et de dissiper éventuellement leurs différences.

C'est également une fonction exaltante pour celui qui l'exerce :

Outre les multiples contacts directs ou indirects qu'elle permet avec les personnes, cette fonction maintient un rythme de travail toujours renouvelé et des informations d'actualité particulièrement lors des rencontres internationales. Pourtant c'est aussi une fonction stressante puisqu'elle comporte des risques : Une mauvaise traduction peut occasionner des incidents voire des problèmes diplomatiques.

Les représentations des étudiants :

La majorité des étudiants interrogés répondent : « J'aime ça » On peut voir la un côté « « motivation » très prononcé qui semble se limiter à ce simple sentiment « d'aimer la traduction », ceci pourrait s'expliquer par la satisfaction d'être en mesure de parler plusieurs langues, auto-satisfaction légitime certes. Mais en fouillant davantage, on s'aperçoit que le côté lucratif n'est pas négligé de même que le côté « contact avec les personnalités » ; on vous rétorquera : « dans la conjoncture actuelle, les relations, ça compte »

Enfin, on décèlera également chez les étudiants l'argument « on voyage beaucoup » ; une recherche de l'exotisme certes, cette envie de « l'ailleurs » qui sûrement est meilleure que le *hic* et *munc* de l'Algérie actuelle.

Les difficultés

Les difficultés apparaissent sous des aspects différents selon que la personne est interprète « traduction orale » ou traducteur « traduction par écrit ».

En effet, « traduire » semble plus aisé parce que le traducteur a tout le loisir de consulter documents, ouvrages, et dictionnaires spécialisés, tandis que l'interprète doit traduire instantanément à la fin de la lecture d'un discours.

Hormis cet aspect concernant la spécialisation du traducteur, la nature même de la traduction varie en fonction des textes à traduire.

Si le transcodage et la traduction automatique sont possibles dans la traduction, des textes scientifiques, techniques et spécialisés « tels que les textes de lois et les textes administratifs », ils deviennent inopérants lorsque l'on aborde les textes littéraires et les textes poétiques même si G. Mounin a pu écrire : « Il est possible de traduire non seulement parce que les hommes par delà l'extrême diversité des langues partagent fondamentalement une même expérience ou connaissance du monde, ce qui rend possible la communication de celle – ci mais encore même

parce qu'il existe des universaux poétiques substantiels ». On remarquera que la traduction véritable devient compliquée au et a mesure de la traduction du plus ou moins figé , tels que les proverbes , les maximes, ou tout simplement les expressions figées. Ce pas que le traducteur doit franchir en passant d'une culture a une autre est l'écueil le plus redoutable.

Le pertinence réside dans le fait que par delà les structures formelles et culturelles particulières a chaque langue est à chaque civilisation, il serait possible de rendre dans toutes les langues un même « effet » , c'est précisément là où la dextérité du traducteur doit prendre toute sa mesure.

En conclusion

Il est permis de s'interroger sur l'efficacité de l'école d'interprétariat et de traduction en Algérie. Peut-on se poser la question de sa performance au plan quantitatif ?

On sait que les ouvrages traduits restent indéniablement au dessus des besoins La majorité des utilisateurs d'ouvrages, revues et dictionnaires spécialisés souffrent de ce monde. Les équipes normalement habilitées pour ce type de travaux n'existent pas. Elles relèvent surtout de pratiques ponctuelles. Où réside la solution ? Des maisons d'édition commencent a foisonner dans le pays , auront-elles la sagacité de trouver le filon salvateur : Un choix difficile s'impose entre la priorité de la recherche de la connaissance et celle du lucre.

Référence :

El Foul, L .(1996): « Traduction et enseignement », cahiers de traduction.2université d'Alger,1996.

Hellal, Y. (1986) : La théorie de la traduction, Alger. OPU. Institut d'interprétariat et de traduction : Guide de l'étudiant, mars 1995.

Ladmiral, J, R, Traduire : Théorèmes pour la traduction, Bibliothèque Payot, Paris 1987.

Mounin, G, Les problèmes théoriques, Université Val-de-Mame Créteil, Honoré Champion, Paris, 1980(2ème édition).

Redouane, J, ; La Traductologie, OPU, Alger 1985.